



RÈGLEMENT INTÉRIEUR BGA SAISON 2024-2025

1/ L'accès au gymnase n'est pas autorisé pendant les entraînements.

2/ Les horaires d'entraînements doivent être respectés (pas de prise en charge en dehors des horaires de cours)

3/ Les enfants doivent se rendre aux toilettes AVANT.

4/ Si les enfants présentent des signes de fièvre, maux de tête.....
ILS NE DOIVENT PAS SE PRÉSENTER AU COURS

5/ Les verrues et les poux doivent être traités.

6/ Les bijoux sont INTERDITS, tout particulièrement les bracelets type JONC.

7/ Une cotisation associative n'est pas strictement liée à la consommation d'un service mais constitue une somme d'argent qui permet de contribuer au fonctionnement de l'association, aucun remboursement ne sera effectué sauf sur présentation d'un certificat médical de contre-indication à la pratique de la gymnastique.

8/ Les entraînements ne sont pas assurés les jours fériés ainsi que le pont de l'ascension.

POUR LES ENTRAÎNEMENTS :

Les enfants devront IMPÉRATIVEMENT se munir :

- D'une bouteille d'eau marquée à leur nom
- De mouchoirs jetables
- D'une tenue de gymnastique justaucorps ou short et tee-shirt (pas de pantalon)
- Les cheveux doivent être attachés (même mi-long) avec élastiques et barrettes pas de serre-tête

Fait à :

Le :

SIGNATURE DES PARENTS :

AUTORISATIONS

-Autorisation de rentrer seul(e) à la fin de l'entraînement : OUI NON

-Autorisation de partir seul(e) jusqu'au parking à la fin de l'entraînement : OUI NON

-Autorisation de prendre le bus seul(e) à la fin de l'entraînement : OUI NON

-Autorisation de prendre des photos/vidéos pour le site internet et /ou tout support édité par le club (affiche) : OUI NON

Fait à :

Le :

Signature des parents :

|